



EN IRAN, LEUR VOIX EST INTERDITE,
MAIS ELLES SE LÈVENT ET CHANTENT !



آوازی سرزمین
**NO LAND'S
SONG**

SARA NAJAFI
PARVIN NAMAZI
SAYEH SODEYFI

ÉLISE CARON
JEANNE CHERHAL
EMEL MATHLOUTHI

UN FILM DE AYAT NAJAFI



TORERO FILM, HANFGARN & UFER, CHAZ PRODUCTIONS ET JOUR2FETE
PRESENTENT

آواز بی سرزمین
**NO LAND'S
SONG**

UN FILM DE AYAT NAJAFI

Allemagne, France - 2014 - Documentaire - 1h31

SORTIE LE 16 MARS 2016

Distribution

Sarah Chazelle / Etienne Ollagnier
9, rue Ambroise Thomas
75009 Paris
Tél. : 01 40 22 92 15
contact@jour2fete.com

Presse

matilde incerti
assistée de jérémy charrier
16, rue Saint-Sabin
75011 Paris
Tél. : 01 48 05 20 80
matilde.incerti@free.fr

Contact associations

Philippe Hagué
Tél. : 06 07 78 25 71
hague.philippe@gmail.com



SYNOPSIS

En Iran, depuis la révolution de 1979, les femmes n'ont plus le droit de chanter en public en tant que solistes.
Une jeune compositrice, Sara Najafi, avec l'aide de trois artistes venues de France (Elise Caron, Jeanne Cherhal et Emel Mathlouthi), va braver censure et tabous pour tenter d'organiser un concert de chanteuses solo.



NOTE DU RÉALISATEUR

Ma sœur Sara fait de la musique depuis son plus jeune âge. Témoin de son combat quotidien pour étudier puis pratiquer son art (Sara est la première femme diplômée en composition d'Iran), j'ai pu mesurer l'ampleur des difficultés que rencontrent les femmes musiciennes dans mon pays. Avec ce film, je veux montrer l'absurdité du quotidien des jeunes musiciennes iraniennes. L'amour de la musique est la raison de vivre de Sara. Et le concert dont elle porte le projet durant plusieurs années à travers ce film devient un effort collectif pour voir un rêve devenir réalité.

Le rôle de la musique dans la vie politique et sociale de l'Iran au XXe siècle a toujours été crucial. À chaque période de notre histoire, la musique aura été le porte-voix des aspirations des Iraniens. Si nombre des chanteuses ont quitté l'Iran depuis la révolution, beaucoup d'entre elles vivent et travaillent encore ici. L'ironie veut que les filles soient beaucoup plus nombreuses que les garçons à fréquenter les écoles de musique. Mais pourquoi apprendre une discipline qu'elles n'auront pas le droit de pratiquer ensuite ?

Ce film suit pas à pas le processus d'organisation d'un concert à Téhéran, questionnant de front le système de la censure, face à la caméra. En terme de stratégie, nous avons opposé la détermination et la « fausse naïveté » de Sara aux interdits que nous rencontrons. Cela nous a permis de filmer et d'enregistrer (en caméra cachée) toutes ses démarches auprès des autorités, ses rencontres avec les représentants politiques et religieux, et d'éclairer la « logique » de la censure qu'impose le régime.

La ligne musicale du film a pour leitmotiv le chant traditionnel révolutionnaire *Oiseau de l'aube* (Morg-e Sahar) auquel Sara veut donner une voix nouvelle. Le film est un hommage à Qamar, celle qui le chanta la première

fois. Artiste de légende en Iran, elle parvint dans les années 20 à briser les tabous de la société iranienne et à libérer la voix des femmes, la déplaçant du domaine privé où elle restait confinée, au domaine public. C'est ce même combat que Sara et ses amies doivent mener à nouveau aujourd'hui. La résistance de Qamar a inspiré le défi que nous avons lancé entre 2011 et 2013 aux gouvernements d'Ahmadinejad puis de Rohani.

Le film est centré sur le personnage de Sara. Les artistes françaises qui se sont associées à son combat offrent un poignant contrepoint au point de vue des protagonistes iraniens : entre choc des cultures et solidarité artistique, le public vit ce voyage vers Téhéran à travers le regard d'Elise Caron, Jeanne Cherhal et Emel Mathlouthi. Nous avons ici fait appel à trois artistes de générations et de mondes musicaux complémentaires, trois femmes engagées et ouvertes à d'autres univers. De plus en plus conscientes de la réalité vécue par leurs homologues en Iran alors qu'elles rejoignent enfin Sara à Téhéran, celles-ci participent activement au bras de fer de Sara avec les autorités, au côté des chanteuses iraniennes Parvin Namazi et Sayeh Sodeyfi. La seule arme de ces femmes : la musique et le chant, expression par excellence d'un corps féminin que ce régime n'a de cesse de combattre. À l'issue de notre aventure, une porte s'est ouverte pour la voix des femmes, le temps d'une soirée, le 19 septembre 2013, à l'opéra de Téhéran : mais qu'en sera-t-il demain ?



CONTRE-CHANT FRANÇAIS

— par Anne Grange, productrice / CHAZ Productions —

Cette aventure qui, pour les artistes venus de France, a duré deux ans, nous a tous changés, déplacés.

Chacun de nous s'est engagé auprès de Sara, Ayat Najafi et leurs amis musiciens avec sa propre expérience, ses propres idées reçues, sa propre naïveté aussi, que le chemin qui nous mena jusqu'à Téhéran aura profondément bousculées.

Lorsque j'ai invité Ayat Najafi et sa sœur Sara à élargir leur projet en y associant des artistes venues de France, je pressentais la difficulté de l'aventure, mais la sous-estimais largement. Sans m'étendre ici sur les difficultés de production qu'implique un tel projet – il s'agissait pour nous de fédérer des chaînes et des partenaires autour d'un projet dont personne ne pouvait assurer l'issue, de leur demander carte blanche si l'on peut dire – rien n'aurait pu être possible sans la solidarité indéfectible de l'ensemble de l'équipe et des artistes.

Nous cherchions avec Ayat Najafi à créer côté français une équipe musicale faisant pendant à celle qui s'était constituée en Iran, en réunissant trois chanteuses de générations et de mondes musicaux différents, des femmes engagées, prêtes à se dédier à cette aventure sans jamais se départir de notre objectif : faire comprendre que le combat des chanteuses iraniennes nous concerne tous et toutes, s'en faire le porte-voix, et aider si cela était possible à ouvrir une brèche en Iran.

En septembre 2011, nous sommes d'abord allés à la rencontre d'Elise Caron puis de Jeanne Cherhal, pour leur talent et pour leur personnalité que je savais particulièrement généreuse et loyale. La rencontre d'Emel Mathlouthi fut de l'ordre d'un beau hasard. Nous cherchions alors une artiste plus jeune et issue de la scène des musiques du monde. Le directeur du label World Village me présenta tout de suite cette jeune artiste dont il préparait alors le premier album. Lorsqu' Ayat Najafi découvrit la petite vidéo d'Emel que je lui envoyai pour la lui faire connaître, où celle-ci chante a cappella lors d'une manifestation à Tunis durant le printemps arabe, sa réaction fut immédiate : non seulement il connaissait cette vidéo qui avait à l'époque fait un véritable buzz en Iran, mais elle avait agi sur lui comme un symbole du projet qui l'animait.

Elise, Jeanne et Emel ayant toutes les trois et tout de suite répondu pré-

sentes, nous avons dès lors notre trio de frappe. Un trio éphémère autour duquel j'ai proposé à chacune d'inviter l'un de ses plus fidèles musiciens, afin de constituer un groupe le plus soudé possible. Elise invita son alter ego en improvisation jazz, le batteur Edward Perraud, Jeanne son guitariste Seb Hoog, et Emel, son percussionniste Imed Alibi.

Nous sommes dès lors restés en lien continu pendant deux ans, nous retrouvant régulièrement notamment lors de réunions avec Sara sur l'avancée de ses démarches en Iran, ou pour travailler les chansons persanes que les chanteuses avaient choisi d'interpréter parmi le répertoire qu'elle leur proposait.

Le projet de concert prévu pour début mai 2013, nous le savons, a échoué. Nous étions fin avril en pleines répétitions, devant partir quelques jours plus tard, lorsque le couperet tomba : nos visas étaient refusés. L'expérience pour chacun des artistes fut totalement inédite, et vécue comme une réelle violence. Chacun reçut de plein fouet ce qui fait le quotidien des artistes iraniens : l'impossibilité de se projeter dans l'avenir, personne ne sachant là-bas ce que sera demain, toute initiative étant tributaire de réponses qui n'arrivent pas, ou tout au moins jamais clairement, et sans explication aucune. Ce même jour, tous ont accepté de fixer une nouvelle date, après les élections, et de tenter à nouveau.

J'en arrive ici à ce qui fait souvent le nerf de ce genre d'action : le hasard... La seule période pendant laquelle nous pouvions réunir l'ensemble des artistes était la seconde semaine de septembre 2013. Qu'allait-il se passer d'ici là ? L'attente... Suite à l'élection présidentielle du 14 juin qui sonna le départ d'Ahmadinejad et l'arrivée de Rohani, l'espoir revint, mais nous restions circonspectes. Il fallait encore attendre la nomination du gouvernement durant l'été. Rien ne bougeait. Fin août 2013, suite à l'utilisation d'armes chimiques par le régime d'Assad, Obama déclara qu'il fallait agir militairement contre le régime syrien. L'ambassade de France en Iran m'informa que si les USA attaquaient, peut-être suivis par l'Europe, elle serait alors la première cible des manifestations en Iran, l'ambassade américaine étant fermée, et ne pourrait peut-être plus assurer notre sécurité si besoin était.

En parallèle, nous apprenions que notre principal soutien en Iran, le directeur du Musée de la Musique (là où eurent lieu les répétitions musicales en septembre), allait être nommé Vice-Ministre des Arts au sein de l'Ershad (Ministère de la Culture et de la Guidance Islamique). Une fois en poste, garderait-il la même posture ?

Début septembre, à 10 jours de notre départ prévu, vols réservés, toujours aucune nouvelle du service des visas. Chaque jour les artistes, à qui l'on proposait d'autres contrats, m'appelaient : « Alors, on part ou non ? » « Je ne sais pas, fais comme tu le sens, si tu te réserves ta semaine malgré l'incertitude, c'est formidable, sinon, on comprendrait bien sûr... ». Les derniers jours, je leur demandai de faire leurs valises, « nous verrons bien si nous partons samedi ou non... ». Tous sont restés fidèles, jusqu'au vendredi où enfin, je pus les appeler et leur annoncer que nous partions, visas en main.

Inutile de raconter ici ce qui nous attendait à Téhéran, le film est là pour en rendre compte.

Mais le hasard fut avec nous, à n'en pas douter. Le Vice-Ministre des Arts, pour des raisons qui sont les siennes, alors en poste depuis 3 semaines, semblait vouloir continuer de soutenir le projet, mais quelle serait la position des services de sécurité (sous le contrôle du Guide) ?

Nous étions bien sûr surveillés chaque instant. Dès notre arrivée, les musiciens venant tout juste de faire connaissance, ceux-ci durent interpréter le programme complet devant la censure qui exigea que les chanteuses chantent moins fort, et que la voix du chanteur couvre les leurs. Puis vint le post impromptu d'Emel Mathlouthi sur Facebook, une occasion idéale pour eux de nous stopper dans notre élan – ils auraient trouvé un autre prétexte, à n'en pas douter.

Si notre propre calendrier nous avait amenés à tenter ce concert quelques semaines plus tard, notre « coup de bluff » n'aurait peut-être pas eu d'effet. Le hasard donc nous a permis d'aboutir à ce concert le 19 septembre 2013 à Téhéran : nous étions alors à quelques jours de la rencontre historique entre les présidents Rohani et Hollande aux Nations Unies le 24 septembre, autour du programme nucléaire... L'Iran cherchant à se donner une nouvelle image à l'international, la menace des Français de quitter le pays s'ils n'obtenaient les conditions demandées pour ce concert, eut l'effet

escompté : services de sécurité et ministère finirent pas céder, s'inquiétant certainement de ce que nous pourrions dire sur ce nouveau gouvernement dès notre retour à Paris. À l'issue de notre bien dérisoire menace, on nous ouvrit tout à coup les portes de l'Opéra de Téhéran où eut finalement lieu le concert, de manière inespérée, dans le bel auditorium Roudaki.

Le public de 300 personnes qui nous retrouva ce soir-là fut bien un vrai public. La page Facebook qui annonçait le concert ayant dû être fermée lorsque toute promotion nous fut interdite, la personne en charge de l'organisation dans notre équipe garda les noms de tous les spectateurs potentiels et les recontacta ensuite un par un ; la bouche à oreille fit le reste, et en 24 heures la salle était pleine... L'ambassadeur de France et son équipe étaient parmi le public. Le Vice-Ministre des Arts fit un passage durant la soirée, histoire de faire comprendre aux services de sécurité qui étaient présents : laissez-les faire...

Nous pouvions bien sûr être instrumentalisés et l'avons peut-être été, mais peu nous importait : nous voulions créer un précédent, mettre le pied dans la porte si celle-ci pouvait s'entrouvrir, même le temps d'une seule soirée.

Ce concert fut-il « une goutte d'eau dans l'océan », comme s'en inquiétait Elise Caron dès le début de notre aventure ? En quoi cette unique soirée pourrait-elle avoir un impact quelconque sur la liberté d'expression des artistes en Iran ?

L'omerta a présidé ce soir-là, rien n'en a été dit ensuite, ni positivement ni négativement, par les autorités iraniennes – c'eût été faire état de cette soirée.

Alors quoi ? L'avenir seul le dira. Lorsque le film circulera en Iran, dès son édition en DVD, sous le manteau et sur le marché noir, d'autres Sara, si nombreuses en Iran, se lèveront peut-être à leur tour...



NO LAND'S SONG, LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DES FEMMES CONTINUE

— Par Fariba Adelhah, chercheuse / Sciences Po CERI —

No Land's Song est le titre du documentaire qu'ayat Najafi a consacré au projet de sa sœur, Sara, laquelle souhaitait organiser à Téhéran un récital de chanteuses solistes et « sauver la voix des femmes », qui est « légalement interdite » sur scène en République islamique. Vint ensuite l'idée d'y associer des interprètes étrangères pour prêter main forte à cette initiative pleine d'aléas.

L'imam Khomeyni, le leader charismatique de la révolution de 1979 avait ordonné l'interdiction de la musique et déclaré haram (illicite) la voix de la femme dès juin 1980. Dans la pratique, la mesure, inapplicable dans son intégralité, n'a nullement empêché les femmes de chanter. Certes, elles ne le font plus sur scène en solo, devant un public mixte. Mais elles continuent à se produire, pour ainsi dire, dans les coulisses de la République. On les entend presque partout, dans les fêtes, par le truchement des CD et autres DVD, notamment importés de Los Angeles et qu'on trouve aisément sur le marché informel iranien, ou sur le web, grâce à YouTube, mais aussi en chair et en os dans des concerts officiels réservés à un public féminin, dans les cours de chant, dans les réunions religieuses que sonorise désormais un matériel très sophistiqué, voire, de plus en plus souvent, dans le métro ou sur la voie publique, où se produisent des adolescentes et même des femmes plus âgées. Sans parler des « gorges d'or » de la République islamique, telles que Parisa, Hengameh Akhavan et Sima Bina, qui ont une notoriété internationale et sont invitées à donner des récitals à l'étranger,

sous la surveillance vigilante de la censure républicaine. Il suffit d'introduire sur un moteur de recherche les mots clefs, en persan, de « musique iranienne » ou de « chant iranien » pour se rendre à l'évidence : vous n'aurez que l'embarras du choix entre des chanteuses voilées et non voilées, d'âges très différents, s'accompagnant de la guitare occidentale ou de luths traditionnels (sonnati), vivant en Iran ou à l'étranger. Elles sont nombreuses à répondre aux Star Academies organisées à Londres ou en Turquie. C'est d'ailleurs une ancienne élève d'une école religieuse de Qom, Ermia, portant le foulard, qui a remporté la « Googoosh Music Academy 3 », à Londres, en 2012-2013, sous les yeux ébahis de millions de téléspectateurs Iraniens qui y assistaient en direct grâce aux chaînes satellites, notamment Manoto TV.

Au fond, on peut se demander si sa prohibition n'a pas, à la longue, servi la musique, au moins dans certaines de ses formes. Même si nombre d'interprètes ont choisi l'exil et si les cabarets du quartier malfamé de Téhéran, Lalezar, n'ont pas résisté à la révolution. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard qu' Ayat Najafi l'a choisi pour y mener ses interviews, dans une atmosphère nostalgique. Mais l'interdiction officielle de la musique l'a littéralement métamorphosée. Diffusée sous le manteau, produite dans les sous-sols ainsi que l'a montré le film de Bahman Gobadi, *Les Chats persans* (2009), écoutée dans des milieux à l'interface du privé et du public, célébrant la jeunesse, ses espoirs et ses frustrations, dénonçant les tabous de la société, la musique est devenue pour ainsi dire synonyme de la résistance de cette dernière au dogmatisme et à l'autoritarisme.

Dans cet Iran qui n'autorise pas les femmes à se produire en solo devant un public mixte, mais les laisse partir à l'étranger pour y chanter comme bon leur semble, qui organise des concerts mais n'en diffuse pas les images à la télévision sans se priver pour autant de les retransmettre à la radio, bref, qui éprouve les plus grandes difficultés à définir ce qui est licite et illicite, il n'est

rien de plus normal pour la classe moyenne urbaine, depuis quelque temps, que d'inscrire ses enfants, et notamment ses filles, à des cours d'éducation musicale et de leur acheter des instruments, tels que le daf, instrument de percussion qui est devenu un must dans les réunions religieuses comme dans la sociabilité profane.

No Land's Song nous restitue à merveille, et non sans humour, ces paradoxes. Ainsi, lorsque Sara Najafi s'efforce de convaincre, avec acharnement et une naïveté un peu forcée, le ministère de la Guidance islamique – l'équivalent du ministère de la Culture – de la nécessité d'organiser un concert pour « sauver la voix féminine » de l'extinction qui la menace, l'un de ses interlocuteurs, sans doute touché par sa détermination, lui suggère d'en passer par le déguisement, ou encore de faire intervenir un chœur de femmes que couvrirait la voix de la soliste, ou même d'organiser une performance mixte, dans laquelle les hommes feraient mine de chanter. Sara Najafi semble l'avoir pris au mot, car on la voit plus tard dans le film se résigner à recruter un poète, qui n'est pas un chanteur professionnel, mais qui va servir de caution au groupe sur scène le jour du concert.

Ainsi va la République islamique au quotidien. Chacun joue à la limite de l'interdit, sans que l'on puisse savoir qui instrumentalise qui, et sans que l'on cherche non plus à pousser son avantage pour ne pas faire perdre la face à son protagoniste. Tel est d'ailleurs le comble du javanmârdi, cet ethos chevaleresque qui hante l'imaginaire social de l'Iran, et qu'il faudrait enfin conjuguer au féminin. Bon an mal an, le projet impossible – aux yeux des responsables du ministère – progresse, de péripéties en péripéties, non sans que coulent parfois des larmes de désespoir, et il finit par se réaliser le 19 septembre 2013, entre la prise des fonctions de Hassan Rohani, le 4 août, et l'approbation définitive de son gouvernement par le Parlement, à la faveur du flottement propre à toute alternance politique.



LA FRANCE, TREMPLIN DU CINÉMA IRANIEN

— Par Mamad Haghighat —

cinéaste et auteur de *Histoire du cinéma iranien 1900-1999*

éditions Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou (2000)

Il n'est pas anodin que depuis 1979 (révolution iranienne), plus de 110 films iraniens aient été diffusés en France. C'est à Paris en effet que le roi d'Iran découvrit le cinéma, en juillet 1900, lors de l'exposition universelle, et qu'il ordonna à Ebrahim Khan, son photographe à la cour, d'acheter des appareils cinématographiques. Ce dernier devint le premier cinéaste iranien lorsqu'il filma le roi d'Iran, en Belgique, le 15 août 1900. Par la suite, il a tourné beaucoup de documentaires à Téhéran. Le premier long métrage de fiction apparu en Iran en 1930 fut *Abi et Rabi* d'Ovanes Ohanian, puis le premier film parlant, *La Fille de la tribu de Lor*, réalisé par Ardéshir Irani assisté d'A. Sepanta en 1933. Mais l'activité de la production, en dehors de quelques documentaires, s'est arrêtée pendant une période de douze ans englobant la 2ème guerre mondiale pour reprendre dès 1947 grâce au Dr Esmail Koshan qui a fondé la société « Mitra Film » et produit différents genres de films. D'autres maisons de production ont vu le jour et ont produit des films urbains et ruraux, des comédies musicales, des policiers, etc. et ce, jusqu'à la révolution. 1195 longs métrages ont été tournés jusqu'en 1979, dont 92 en 1972 qui est l'année record de la production.

Parallèlement aux films commerciaux toujours très dominants, il a existé durant les années 1970 un courant de films d'auteurs né dans la décennie précédente qui a fait entendre une voix modeste avec une vingtaine de titres présentés dans des festivals comme Berlin, Venise, Cannes, Chicago, Moscou ... et qui ont remporté des prix.

L'activité cinématographique a pourtant chuté à la veille d'une révolution qui prendra un tournant religieux. Des salles de cinéma furent alors brûlées ou vandalisées, tous les films jugés « indécents » confisqués, et le régime s'appropriera toutes les infrastructures, provoquant un exode de nombreux membres de la profession. Ceux qui sont restés ont été réduits au silence par peur d'être incarcérés.

Une fois que le nouveau pouvoir a pris le contrôle de tout, le cinéma a doucement repris ses activités en s'adaptant au « règlement islamique ». Celui-ci consiste notamment à interdire de provoquer la sympathie du spectateur pour un personnage de criminel, ou de créer en lui la tentation

du péché ; interdire de mettre en scène des événements en rapport avec le trafic de drogue ; imposer à l'écran le port du hijab de la femme, même dans les séquences tournées en intérieur ; interdire de filmer tout contact entre homme et femme ; proscrire les sujets vulgaires ou désagréables, etc. C'est pourquoi l'enfant est souvent le sujet central des films d'auteurs iraniens car cette focalisation permet de contourner la censure.

La production se met en place et à partir de 1984, trois formes de cinéma se sont dessinées peu à peu : d'abord les films de propagande, traitant notamment de la guerre Iran-Irak (1980-1988), les fictions mélodramatiques à caractère social, et enfin les films d'auteurs. Ce sont ces derniers, qui représentent environ dix pour cent de la production nationale, qui ont trouvé leur chemin à l'étranger, surtout grâce au film d'Amir Naderi, *Le Coureur* (1985, Grand prix au Festival des 3 Continents), sorti par Utopia Distribution. Ainsi, la France devient le premier pays à diffuser des films iraniens dans ses salles, tels que *Recherche* d'Amir Naderi, et *Pour la défense du peuple* de Rafiqh Pooya, sortis au début des années 1980. Le nombre de films produits a augmenté d'année en année jusqu'à parfois 120 films par an, mais environ la moitié d'entre eux n'ont pas connu la chance d'une diffusion en Iran ! Il existe actuellement 300 écrans pour une population de 80 millions d'habitants.

Malgré diverses difficultés, et la barrière de la censure, les cinéastes, en particulier les jeunes, ne désarment pas, et c'est ainsi que leurs œuvres ont remporté plus d'une centaine de prix prestigieux comme La Palme d'or pour *Le Goût de la cerise* d'Abbas Kiarostami (1997), le Lion d'or pour *Le Cercle* de Jafar Panahi (2000), la Caméra d'or, attribuée à Jafar Panahi en 1995, Bahman Ghobadi et Hassan Yektapanah en 2000, le Léopard d'or attribué à Ebrahim Forozesh et Jafar Panahi, l'Ours d'or attribué à Asghar Farhadi et Jafar Panahi, le Golden Globe et l'Oscar à Asghar Farhadi, sans oublier les grands prix remportés à San Sebastian, Moscou, Thessalonique, Chicago, par des réalisateurs comme Mohsen Makhmalbaf, Bahman Ghobadi, Abolfazl Jalili, Bahram Beyzai, Naser Taghvaei, Mehran Tamadon, Rafi Pitts Shahram Mokri, Ayat Najafi (*No Land's Song*)... Une vingtaine de femmes cinéastes telles que Rakhshan Banietemad, Tahmineh Milani, Samira Makhmalbaf, Niki Karimi, Mitra Farahani, Nahid Panahandeh ont également remporté des prix dans les festivals internationaux.

Depuis deux ans, les films d'« art et essai » iraniens ont connu le bonheur de sortir enfin dans les salles iraniennes, même modestement. Le dernier en date *Sommeil amer* de M. Amiryoussefi (la Quinzaine des réalisateurs 2004), après 10 ans d'interdiction, est sorti et a rencontré un joli succès.



Sayeh Sodeyfi, Maryam Tajhdeh, Sara Najafi, Parvin Namazi © Jour2Fête

LES PROTAGONISTES

Compositrice et pianiste, **Sara Najafi**, sœur du réalisateur Ayat Najafi, est née en 1980 à Téhéran.

C'est de son point de vue que nous suivons l'aventure de *No Land's Song*, concert dont elle est, depuis Téhéran, la principale instigatrice.

Sara Najafi commence le piano à quatre ans. À l'âge de douze ans, elle entre au conservatoire de musique de Téhéran, puis en 1998 à l'Université d'Art et d'Architecture où elle enseigne depuis 2003.

Elle est la première femme à avoir obtenu un diplôme de composition en Iran.

Par ailleurs, elle compose la musique de divers courts métrages (*Opposite*, *A Striped Dream*, *Somewhere on the Land...*) et de pièces de théâtre (*La Mouette*, *The Night of Companionship*). Elle signe la BO du long métrage *Zagros*, présenté en avant-première au Fajri international du film du Festival de Téhéran en 2006. En 2008, elle participe au Berlinale Talent Campus. Elle enseigne le piano et la méthode Orf de théorie et d'harmonie depuis 1998. Elle vit aujourd'hui entre Los Angeles et Téhéran.

Parvin Namazi est l'une des grandes voix traditionnelles perses du moment. Née en 1953 en Iran, elle débute sa carrière à neuf ans comme chanteuse soliste dans une émission pour enfants pour la télévision iranienne. Elle quitte l'Iran en 1972 pour commencer sa formation en Allemagne. Sa carrière décolle dans les années 1980 quand elle rejoint l'ensemble « Darvish » à Berlin, au sein duquel elle travaille avec Hossein Alizadeh, maître de la musique traditionnelle iranienne, et Mohammad-Reza Lofti. Après 20 ans d'exil, Parvin retourne en Iran dans les années 1990 pour étudier la musique folklorique traditionnelle du Kurdistan.

Son premier album *Kurdana* a été interdit en Iran.

La mezzo-soprano **Sayeh Sodeyfi**, née en 1979 à Téhéran, poursuit ses études à l'Université Azad où elle étudie le Setar, puis en Arménie au Yerevan Komitas State Musical Conservatory où elle obtient un master de musique classique. Elle suit ainsi l'enseignement de Jolietta Nazarian, Alee-da Harotonian, Kambiz Roshanravan, Hussein Alizadeh, Mohammadreza Darvishi et Masood Shoari. Depuis, elle se produit dans de nombreux récitals et festivals en Iran et ailleurs. Elle enseigne actuellement à l'Université Elmi Karbordi, au Conservatoire de Téhéran et dans divers autres instituts. Elle est par ailleurs membre de l'Union Educative de l'Ambassade d'Autriche et une compositrice active.

Auteur-compositrice, **Elise Caron** est une chanteuse contemporaine, aussi à l'aise dans l'improvisation que dans la comédie. Jusqu'en 1990, elle passera du théâtre au récital, entre Brecht, Sophocle, Shakespeare, en passant par Monteverdi, Fauré, Debussy, Schönberg. Durant cette période, elle rencontre des compositeurs contemporains, comme Bruno Gillet, Luc Ferrari, Michel Musseau, Jacques Rebotier, Frédéric Lagnau, Albert Marcoeur qui écriront pour elle. En 1995, elle entreprend d'écrire ses propres chansons avec la collaboration étroite du pianiste et compositeur Denis Chouillet, avec notamment *Chansons pour les petites oreilles* en 2000 et *Eurydice bis* en 2002. Elle travaille avec John Greaves, Yves Robert, Jean-Rémy Guédon, Lucas Gillet, Eric Watson, Edward Perraud... On la retrouve au cinéma depuis 2008, après l'avoir vue dans le premier rôle de *Cocktail Molotov* de Diane Kurys en 1979, ou entendue comme doublure vocale de Virginie Ledoyen dans *Jeanne et le garçon formidable* en 1998.

En 2010, elle obtient une Victoire du jazz comme meilleure chanteuse de l'année. Elle prépare actuellement deux nouveaux albums.

<http://www.facebook.com/elise.caron.988>

LE RÉALISATEUR

Jeanne Cherhal a passé son enfance au bon air de la campagne nantaise puis décide de s'installer à Paris, rêvant de devenir danseuse classique.

Le vrai départ a lieu avec la sortie de son album studio *Douze fois par an* où elle pose enfin son style et son imagination fertile. En mars 2005, elle est récompensée aux Victoires de la musique en tant qu'artiste révélation de l'année. Courant 2006, la chanteuse surprend en offrant *L'Eau*, un très bel album dans lequel l'artiste se laisse aller à plus d'ambitions et de profondeurs. En mars 2010, Jeanne Cherhal change de label et propose l'album *Charade* chez Barclay.

En 2014, elle signe un nouvel album, *Histoire de J.* marqué par sa rencontre avec l'univers de Véronique Sanson, et prépare actuellement une tournée avec son nouveau spectacle *Solo*.

<http://www.jeannecherhal.fr>

Emel Mathlouthi, chanteuse et auteur compositeur tunisienne engagée, fait forte impression à la première édition du Prix RMC Moyen-Orient 2006 où elle est finaliste.

Dotée de qualités vocales remarquables, son style envoûtant, parfois lyrique, a su peindre un univers des plus singuliers et atypiques puisant ses inspirations dans l'eau saline de ses racines pour ainsi pousser jusqu'à des sonorités électro-éclectiques. L'association d'univers musicaux différents grâce à ses multiples sources d'inspiration a donné lieu à la naissance d'un répertoire original oscillant entre musique arabe, électro et rock psychédélique. Suite au succès de son premier opus *Kelmti Horra* (World Village), elle prépare actuellement un prochain album, où elle fait preuve d'une étonnante ouverture musicale. On l'a notamment entendue récemment à Oslo lors de la cérémonie de remise du Prix Nobel de la Paix. Elle prépare actuellement son nouvel album.

<http://emelmathlouthi.com>

Né à Téhéran en 1976 et vivant actuellement entre Berlin et l'Iran, Ayat Najafi étudie tout d'abord la scénographie. En 1995, il crée une compagnie de théâtre étudiante à l'université de Téhéran, participant à plusieurs ateliers sous la direction de certains maîtres du théâtre iranien. Il collabore à plusieurs productions théâtrales en tant que réalisateur, auteur, acteur et scénographe.

Depuis 2000, Ayat Najafi développe son travail de réalisateur. En 2003, il crée l'Atelier d'Arta, en se concentrant sur une approche interdisciplinaire et multimédia du théâtre, et réalise des courts métrages expérimentaux et documentaires. En 2005, il participe au Berlinale Talent Campus avec son court métrage *Move it* (2004). Étudiant à l'université de Constance (2008-2009), il y présente sa pièce *Histoires de femmes à moustache et d'hommes en jupe*. *Lady Téhéran*, sa deuxième production théâtrale en Allemagne avec une équipe internationale, est montée à Berlin en 2009, suivie de *Pakistan (does not) exist*. Il signe son premier long métrage documentaire, *Football Under Cover*, en 2008.



Filmographie

Football Under Cover, long métrage documentaire, 2008, coréalisé avec David Assmann,

86 min (cinéma) et 52 min (TV), HD, Production Flying Moon

Prix Europa Iris 2009 / Teddy award du Meilleur documentaire de la Berlinale 2008 / Prix du public - Berlinale 2008 / Nominé aux First Steps Award 2008 / Freedom Award - Outfest 2008, L.A., USA / Prix du public - Pink Apple, Ruich 2008





LISTE ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Avec la participation de

Sara Najafi, Parvin Namazi, Sayeh Sodeyfi, Élise Caron, Jeanne Cherhal, Emel Mathlouthi et les musiciens Edward Perraud (batterie), Maryam Tajhdeh (tar), Ali Rahimi (tombak), Sébastien Hoog (guitare), Imed Alibi (percussions), Ali Kazemian (voix), Chakad Fesharaki (kamancheh).

Auteur/Réalisateur Ayat Najafi

Image Koohyar Kalari, Sarah Blum

Son Sasan Nakhai, Dana Farzanehpour, Julien Brossier

Montage Julia Wiedwald, Schokofeh Kamiz

Mixage Oliver Stahn

Musique originale Sara Najafi, Parvin Namazi, Sébastien Hoog, Edward Perraud, Maryam Tajhdeh

Musique pré-existante

Hossein Alizadeh, Élise Caron, Emel Mathlouthi

Producteurs

Allemagne : Torero Film : Rouven Rech & Teresa Renn
HANFGARN&UFER : Gunter Hanfgarn

France : CHAZ Productions : Anne Grange

En association avec Al Jazeera : Dominique Young

Avec le soutien de Medienboard Berlin-Brandenburg, MFG Filmförderung Baden-Württemberg, Kuratorium junger deutscher Film, Centre national du cinéma et de l'image animée, SACEM Institut Français – Ministère des Affaires Étrangères, Centre de Langue Française – Téhéran, TV5 Monde

PRIX & FESTIVALS

Sélectionné pour les European Film Awards 2015

PRIX

– Prix du Meilleur Documentaire
Festival des Films du Monde de Montréal, Canada

– Prix du Réalisateur Documentaire
NOOR Iranian Film Festival, L.A., USA

– Prix du Jury Jeune
DOK-Leipzig, Allemagne

– Prix DOCUFICX du Meilleur Documentaire
Gijón Int. Film Festival, Espagne

– Prix du Public
Middle East Now Festival, Florence, Italie

– Mention spéciale Jury Fleury Mérogis
Festival du Film des Droits de l'Homme, Paris

– Mention spéciale du Exberliner Prize
Achtung Berlin, Allemagne

– Mention spéciale du Jury DocMusicFilm
55th Krakow Film Festival, Pologne

– Prix Nestor Almendros 'for courage in filmmaking'
Human Rights Watch Film Festival, New York, USA

– Peace Film Award
Unabhängiges Filmfest Osnabrück, Allemagne

– Prix du Public
Verzio International Human Rights Film Festival, Budapest, Hongrie

- Meilleur long métrage
International Folk Music Film Festival, Katmandou, Népal

- Meilleur film sur le droit des femmes
Bir Duino International Documentary Film Festival, Bishkek, Kirghizistan

FESTIVALS

Reel Indie Film Festival, Toronto, Canada (Oct. 2014); 52 Festival Intl de Cine de Gijón, Espagne (Nov. 2014) ; Festival Traces de Vies, Clermont-Ferrand, France (Nov. 2014); Mar del Plata international film festival, Argentine (Nov. 2014); Göteborg Film Festival, Suède (Janvier 2015); One World Film Festival, Prague, République Tchèque (Mars 2015) ; Festival International du Film d'Aubagne, France (Mars 2015); Human Rights Watch Film Festival, London, G-B (Mars 2015); Festival Cinéma d'Als l'inérances, France (Mars 2015); Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient, St Denis, France (Avril 2015); Dokumentarfilmwoche Hamburg, Allemagne (Avril 2015); 34th Istanbul Film Festival, Turquie (Avril 2015); Achtung Berlin, Allemagne (Avril 2015); Crossing Europe Filmfestival, Linz, Autriche (Avril 2015); 26th Ankara International Film Festival, Turquie (Avril 2015); Izmir Karaca Sinemasi, Turquie (Mai 2015); Visions Sociales CCAS, Cannes, France (Mai 2015); Cannes Cinéphiles, Cannes, France (Mai 2015); Festival des deutschen Films, Mannheim, Allemagne (Juin 2015); Festival du film de Cabourg, France (Juin 2015); Human Rights Watch Film Festival, New York, USA (Juin 2015); Documentarist Festival, Istanbul, Turquie (Juin 2015); Cinéma(s) d'Iran, Paris, France (Juin 2015); Fünf Seen Film Festival, Horizonte Competition, Allemagne (Juillet 2015); Festival du Film de Lama, France (Août 2015); Common Space Foundation - Pologne (Août 2015); Festival du Film de Lama - France (Août 2015); Festival du Film de Cabourg - France (Août 2015); Festival de Gindou - France (Août, 2015); Two Riversides Film & Art Festival - Pologne (Sept 2015); MICGénero - Mexique (Sept 2015); Rencontres Films Femmes Méditerranée, Marseille, France (Oct. 2015); Antenna Film Festival, Sydney, Australie (Oct. 2015); Vancouver International Film Festival, Canada (Oct. 2015); Tofifest Film Festival, Pologne (Oct. 2015); FIWOM Film Festival for Woman Rights, Corée (Oct. 2015) ; Unabhängige FilmFest Osnabrück - Allemagne (Oct. 2015) ; Festival Ciné32 de Auch - France (Oct. 2015); Festival de St Paul Trois Châteaux - France (Oct. 2015); Regards de Femmes, Pont-St-Esprit - France (Nov. 2015); Festival du film franco-arabe, Romainville - France (Nov. 2015); Quai des Images, Loudéac - France (Nov. 2015); Festival Résonances, Bobigny - France (Nov. 2015); 5th International Folk Music Film Festival, Kathmandu, Nepal (Nov. 2015); Festival Signes de Nuit, Paris - France (Dec. 2015); Festival Toiles sous Toile, Clichy - France (Dec. 2015); Rencontres cinématographiques de Salon-de-Provence - France (Dec. 2015); Festival International du Cinéma d'Auteur de Rabat - Maroc (Jan. 2016), ...



آواز بی سرزمین
**NO LAND'S
SONG**